



COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2012

**FEDERATION
COMMERCES & SERVICES UNSA**

**21 RUE JULES FERRY
93170 BAGNOLET**

SOMMAIRE
DES COMPTES ANNUELS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2012

- **Bilan synthétique**
- **Compte de résultat synthétique**
- **Annexe**

BILAN SYNTHETIQUE
Du 01/01/2012 au 31/12/2012

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles	14 760	14 760			- Réserve légale		
Immobilisations financières	225		225		- Réserves réglementées		
TOTAL I	14 985	14 760	225		- Autres		
Actif circulant :							
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	3 665		3 665	4 843	Report à nouveau	63 907	42 158
Marchandises					Excédent de l'exercice	55 084	21 750
Avances et acomptes versés sur commandes	20 914		20 914		Provisions réglementées		
					TOTAL I	118 991	63 908
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres	21 060		21 060	20 780	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement	56 544		56 544	30 511	Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	26 803		26 803	18 773	Fournisseurs et comptes rattachés	7 582	
Caisse					Autres	2 638	11 000
TOTAL II	128 986		128 986	74 908	TOTAL III	10 220	11 000
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	143 971	14 760	129 211	74 908	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	129 211	74 908

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

Du 01/01/2012 au 31/12/2012

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N 12 mois	Exercice N-1 12 mois	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N 12 mois	Exercice N-1 12 mois
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		6 414	Ventes de marchandises	937	1 560
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)	1 178	-4 843	Production immobilisée		
Autres charges externes	133 278	96 411	Subventions d'exploitation	106 409	37 317
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits	131 350	114 724
Rémunération du personnel					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements	12 833				
Dotations aux provisions					
Autres charges	39 054	36 044			
CHARGES FINANCIERES :			PRODUITS FINANCIERS	1073	656
TOTAL (I)	186 344	134 026	TOTAL (I)	239 769	154 258
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	1 500		PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	3 158	1 517
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	187 843	134 026	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	242 927	155 775
EXCEDENT OU DEFICIT	55 084	21 750			
TOTAL GENERAL	242 927	155 775	TOTAL GENERAL	242 927	155 775

ANNEXE

FEDERATION COMMERCE & SERVICES UNSA - Exercice : 01/01/2012 au 31/12/2012

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales
Permanence ou changement de méthodes
Faits caractéristiques de l'exercice
Informations générales complémentaires

- COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Etat des immobilisations
Etat des amortissements
Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes
Variation des fonds syndicaux
Etat des fonds dédiés
Evaluation des immobilisations incorporelles
Evaluation des immobilisations corporelles
Evaluation des amortissements
Evaluation des créances et des dettes
Produits à recevoir
Charges à payer
Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Ressources à retenir pour la détermination des seuils
Fait générateur des ressources
Contributions publiques de financement
Actions de solidarité de l'organisation syndicale
Contributions en nature
Comptes annuels des personnes morales appartenant au périmètre d'ensemble
Liste des organismes paritaires auxquels participe l'organisation syndicale
Dettes garanties par des sûretés réelles

ANNEXE

FEDERATION COMMERCE & SERVICES UNSA - Exercice : 01/01/2012 au 31/12/2012

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes du Plan Comptable Général 2005 et des dispositions spécifiques appliquées aux organisations syndicales définies par le conseil national de la comptabilité dans ses avis n°2009-07 et suivants du 3 septembre 2009.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence ou changement de méthodes

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours de l'exercice.

Informations générales complémentaires

L'annexe reprend ci-après des informations spécifiques attachées au décret d'application de la loi du 20 août 2008 (règlement CRC n°2009-10).

ANNEXE

FEDERATION COMMERCES & SERVICES UNSA - Exercice : 01/01/2012 au 31/12/2012

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Etat des immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrain			
Immobilier			
Installations générales, agencements et divers			
Installations techniques et outillage industriel			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1926		12833
TOTAL			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Dépôts et cautions versés	0	0	225
TOTAL	1926		13058
TOTAL GENERAL			

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrain				
Immobilier				
Installations générales, agencements et divers				
Installations techniques et outillage industriel				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier			14760	
TOTAL	0	0	14760	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Dépôts et cautions versés			225	
TOTAL	0	0	225	0
TOTAL GENERAL			14985	

Etat des amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Immobilier Installations générales, agencements et divers Installations techniques et outillage industriel Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier				
	1926	12833		14760
TOTAL	1926	12833		14760
TOTAL GENERAL	1926	12833		14760

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amort. linéaires	Amort. dégressifs	Amort. Except.	Amort. dérogatoires	
				Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL	0				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Immobilier Installations générales, agencements et divers Installations techniques et outillage industriel Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier					
	12833				
TOTAL	12833				
TOTAL GENERAL	12833				

Etat des provisions

NEANT

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE Autres immobilisations financières			
TOTAL	0	0	0
DE L'ACTIF CIRCULANT Etat - Taxe sur valeur ajoutée Acomptes et avances versés sur commande Autres	20914 21060	20914 21060	
TOTAL	41974	41974	0
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	0	0	0
TOTAL GENERAL	41974	41974	0

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes Taxe sur valeur ajoutée Autres impôts, taxes et assimilés Autres dettes	7582 2638	7582 2638		
TOTAL	10220	10220	0	0
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
TOTAL GENERAL	10220	10220	0	0

Variation des fonds syndicaux

Report à nouveau

L'excédent de l'année 2011 qui s'élève à 21750 euros a été affecté en report à nouveau.

Etat des fonds dédiés

NEANT

Evaluation des immobilisations incorporelles

NEANT

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Evaluation des amortissements

Les amortissements sont calculés suivant la valeur du bien, en totalité au moment de l'achat. Par dérogation aux principes comptables, les immobilisations sont amorties sur l'exercice au cours duquel elles sont acquises.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2012	31/12/2011
Autres créances	800	0
TOTAL GENERAL	800	0

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2012	31/12/2011
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes	2638	11000
TOTAL GENERAL	2638	11000

Charges et produits constatés d'avance

NEANT

ANNEXE

FEDERATION COMMERCE & SERVICES UNSA - Exercice : 01/01/2012 au 31/12/20112

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Ressources à retenir pour la détermination des seuils

Le décret relatif aux seuils de certification des comptes des organisations syndicales prévoit que les organisations syndicales dont le montant de ressources annuelles est supérieur à 230 000 euros sont tenues de nommer un commissaire aux comptes.

« Sont pris en compte pour le calcul des ressources (...) le montant des subventions, des produits de toute nature liés à l'activité courante, des produits financiers ainsi que des cotisations. Sont toutefois déduites de ce dernier montant les cotisations éventuellement reversées, en vertu de conventions ou des statuts, à des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs, à leurs unions ou à des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L. 2135-1 du code du travail ».

Le présent tableau permet une lecture directe sur la situation de l'organisation syndicale en regard des obligations découlant des seuils prévus.

Ressources de l'année	
Cotisations reçues	131 350 €
- reversement de cotisations	39 054 €
Subventions reçues	106 409 €
Autres produits d'exploitation perçus	937 €
Produits financiers perçus	1073 €
Total des ressources	200 716 €

Fait générateur des ressources

Les ressources sont prises en compte à partir des encaissements au 31 décembre 2012 pour les cotisations, et du solde restant à percevoir pour les autres produits lorsque le montant est connu à la date d'arrêté des comptes.

Contributions publiques de financement

- sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice en « fonds dédiés aux contributions publiques de financement » : **NEANT**
- fonds inscrits au bilan à la clôture de l'exercice précédent, provenant de contributions de financement, et utilisés au cours de l'exercice : **NEANT**

- dépenses restant à engager, financées par des contributions et inscrites au cours de l'exercice en « engagements à réaliser sur contributions de financement » : **NEANT**
- fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été enregistrée au cours des deux derniers exercices : **NEANT**
- existence de conditions résolutoires liées aux contributions publiques de financement : **NEANT**.

Actions de solidarité de l'Organisation syndicale

- Constitution des provisions dotées en cours de l'exercice, en précisant la qualité des bénéficiaires prévus par les statuts : **NEANT**
- Reprise sur l'exercice en distinguant les montants utilisés et non utilisés : **NEANT**
- Variation de ces provisions en distinguant les montants à l'ouverture et à la clôture ainsi que les variations de l'exercice : **NEANT**

Contributions en nature

- nombre de personnes mises à disposition, fonction et durée : **NEANT**
- nature et identification des biens : **NEANT**

Comptes annuels des personnes morales appartenant au périmètre d'ensemble

Les organisations syndicales qui appliquent la méthode B de l'article L. 2135-2 du code du travail doivent intégrer dans l'annexe de leurs comptes, les éléments relatifs aux personnes morales appartenant au périmètre d'ensemble défini par ledit article, conformément aux dispositions du règlement de l'ANC relatif aux modalités d'applications de l'article L. 2135-2 **NEANT**

Liste des organismes paritaires auxquels participe la Fédération **NEANT**

Dettes garanties par des sûretés réelles **NEANT**